
Logique et praxéologie : esquisse d'une « socio-logique » de la pratique

Jeff Coulter

Abstract

In his paper, J. Coulter seeks to consider various aspects of the historical divorce of logic from a concern for the details of praxis, and the contemporary reassertion of that concern in various quarters. His purpose-built history is designed to specify the important place of ethnomethodological studies within the current respecification of the proper object of logical inquiry broadly conceived. Coulter discusses one exemplary contribution to the analysis of an endogenous logic of praxis : Sacks' work on categorisation".

Résumé

Cet article examine la relation qu'il peut y avoir entre logique et sociologie, et évalue la contribution de l'ethnométhodologie à l'analyse de cette relation. Si la logique est l'exploration des propriétés du logos plutôt que la codification du langage naturel, alors il y a tout un domaine d'étude où logique et sociologie peuvent se féconder réciproquement : celui de la praxis. Pour illustrer cette possibilité de coopération, l'auteur présente le travail de H. Sacks sur la logique de la catégorisation des personnes.

Citer ce document / Cite this document :

Coulter Jeff. Logique et praxéologie : esquisse d'une « socio-logique » de la pratique. In: Sociétés contemporaines N°18-19, Juin / Septembre 1994. Langage en pratique. pp. 43-65;

doi : 10.3406/socco.1994.1164

http://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1994_num_18_1_1164

Document généré le 02/06/2016



1. FORMALISATION ET RECHERCHE D'UN LANGAGE IDÉAL

La formalisation en logique consiste, dès l'origine, à codifier des règles d'inférence valide dans l'argumentation. Les logiciens se sont surtout préoccupés d'abstraire les formes d'argumentation qui *réussissent*. Par exemple, on attribue à Aristote une des réalisations les plus fameuses en logique : l'analyse du *syllogisme* comme « structure formelle » d'une argumentation valide, consistant en une relation réglée entre deux ou plusieurs prémisses et une conclusion. Par la suite, des aspects plus compliqués ont été explorés plus à fond. Aristote lui-même a développé le concept d'*enthymème* pour décrire le cas où un argument repose sur des prémisses *non énoncées*, mais néanmoins spécifiées³. En outre, dans ses *Premiers Analytiques*, il a tenté d'inclure les termes modaux, tels que « nécessaire » et « possible », dans les schèmes d'inférence du syllogisme.

L'analyse du syllogisme et de l'inférence a occupé les logiciens pendant des siècles (...). Ce n'est qu'au vingtième siècle qu'est apparue une pratique de la formalisation qui utilise les concepts *mathématiques* d'ensemble, de variable et de fonction. Les logiciens ont alors cherché à construire un langage logiquement idéal pour exprimer et développer le raisonnement, en particulier le raisonnement scientifique (...). La quête d'un tel langage idéal a trouvé sa plus forte expression chez Frege, Russell, Carnap, Schlick, le jeune Wittgenstein et l'ensemble du Cercle de Vienne. En fait, les développements de la formalisation de l'argumentation, de son idéalisation et de son abstraction ont tendu à intégrer, et codifier, dans le domaine de la logique, le langage naturel, en tant qu'instrument de pensée, de raisonnement et de jugement en général, et pas seulement comme instrument d'argumentation. Les logiciens en sont venus à reprocher à ce langage d'être vague, ambigu, indéfinissable, redondant, métaphorique, et de comporter des éléments contaminateurs le rendant impropre à la théorisation et à l'expression des vérités. Ils ont donc cherché à explorer les pouvoirs logiques de représentation et de combinaison des instruments de base de l'argumentation (propositions, prédicats et connecteurs), mais aussi à soumettre à une même analyse formelle les « concepts » et le « sens » des mots. Pour clarifier le sens des mots et des phrases, ils ont utilisé les schémas de la théorie des ensembles et ceux de la théorie componentielle. Au contraste classique entre « vrai et faux », ils ont substitué, dans le domaine des propositions, une distinction tripartite : vrai/faux/dépourvu de sens (Tarski ayant étendu cette nouvelle distinction de la proposition à la phrase). On ne peut attribuer une valeur de vérité (vrai ou faux) qu'à une proposition pourvue de sens : une proposition qui n'a pas de sens ne peut pas recevoir une telle valeur. On se mit donc à chercher des principes de démarcation entre « sens » et « non-sens » dans la construction des propositions ; ce qui fut la principale préoccupation de l'école de logique du Cercle de Vienne, avec les contributions fameuses de Carnap, Ayer, Schlick et Wittgenstein, dont le *Tractatus Logico-Philosophicus* devint la bible de ceux qui en étaient membres.

La raison scientifique, dont la quintessence était le progrès de la physique, exigeait, pensait-on, d'être formulée et évaluée en des termes moins vulgaires et plus purs que ceux du « langage ordinaire ». Pourtant, les scientifiques, au niveau de

3 . L'enthymème est une "forme abrégée du syllogisme dans laquelle on sous-entend l'une des deux prémisses ou la conclusion" (Le Robert). Un exemple célèbre en est : "Je pense, donc je suis" (Ndt).

leurs pratiques, raisonnent et conduisent leurs recherches dans ce langage, même s'ils l'enrichissent de termes techniques pour faciliter les références communes, pour faire des économies d'expression ou pour communiquer un savoir *spécialisé*. Pour quelques-uns des tenants de la recherche d'un langage idéal pour le raisonnement scientifique, celui-ci devait fournir un critère pour évaluer toutes les autres formes possibles de raisonnement. Ainsi, un logicien tel que Ayer prétendait qu'un langage logique, idéalisé, devait constituer une cour de justice où se déciderait ce qui pouvait compter comme raison intelligible et comme discours sensé en-dehors même de la science. Il est sûr que les propositions théologiques et éthiques ne sortaient pas indemnes des jugements des gardiens de la raison en logique, pas plus d'ailleurs que la raison pratique et les locutions du sens commun.

2. DU LANGAGE IDÉAL À LA PRAXIS COMMUNICATIVE

C'est à cette « déification » des critères scientifiques pour définir ce qui pouvait passer pour rationnel ou raisonnable, et pour intelligible, et à l'amnésie qui tenait à l'écart le langage ordinaire et le raisonnement pratique du sens commun que Wittgenstein s'opposa si fortement dans ses derniers ouvrages. C'est d'ailleurs aussi ce que fit E. Husserl, quoique d'une autre façon (...). Répudiant son *Tractatus* (1921) dans lequel il avait défendu l'idée que les langages naturels avaient une structure « cachée » similaire à celle du calcul formel-logique, dont les règles articuleraient « l'essence du monde », Wittgenstein, dans ses derniers écrits, a multiplié les arguments *contre* l'idée que les pratiques de codification logique (*logical regimentation*) peuvent découvrir l'« essence » du langage et du monde, *contre* l'idée que tout langage naturel est un système de symboles dont les règles sont similaires à celles du calcul formel-logique, et *contre* l'idée que les locuteurs d'un langage naturel, dont le discours est intelligible, doivent forcément effectuer un tel calcul inconsciemment (...).

On ne peut cependant pas douter aujourd'hui que, ce faisant, Wittgenstein était persuadé qu'il *préservait* la logique d'ambitions éphémères et déformantes. Critiquant vigoureusement les deux piliers de son précédent travail, il s'en prenait à l'idée que « les règles claires et rigoureuses de la structure logique des propositions nous apparaissent comme quelque chose de caché à l'arrière-plan – dans le médium de la compréhension » (Wittgenstein, 1961b, § 102) – et au « *préjugé* de la pureté de cristal » de la logique (*ibid.* § 108) en tant qu'exigence d'une analyse logique vraiment satisfaisante du langage et de la pensée. « Nous reconnaissons que ce que nous nommons « proposition », « langage », n'est point l'unité formelle que j'imaginai (dans le *Tractatus*), mais la famille de structures plus ou moins apparentées entre elles. Mais que devient dès lors la logique ? Sa rigueur semble ici se relâcher. Mais de ce fait ne disparaît-elle pas absolument ? Car comment la logique peut-elle perdre de sa rigueur ? Naturellement pas du fait que l'on en rabattrait quelque chose. Le *préjugé* de la pureté de cristal ne peut être écarté que si nous réorientons toute notre conception (...). Nous parlons des phénomènes spatiaux et temporels du langage, non pas d'un fantasme hors de l'espace et du temps. Mais nous parlons des mots comme des pièces d'un jeu d'échecs, en indiquant les règles du jeu, non pas en décrivant leurs propriétés physiques. » (*ibid.* § 108).

Puisque la « pureté de cristal » de la logique n'était pas le « *résultat d'une investigation* », « mais une exigence » (*ibid.* § 107), Wittgenstein entreprit d'exposer



ses déficiences et son caractère non-approprié en tant qu'exigence, et de développer non plus un calcul logique mais une *grammaire logique*. Une première différence importante entre un calcul au sens du *Tractatus* (et de Russell) et une grammaire, en son sens nouveau, réside dans la conceptualisation de l'objet de l'analyse « logico-grammaticale » : celui-ci n'est plus le « langage » en général (...), mais des *jeux de langage* (*ibid.* § 7-24 et *sqq.*), dans lesquels usage du langage et conduite pratique sont considérés comme entrelacés de façon complexe. Un autre point de contraste porte sur la nature des « règles » posées par le calcul logique idéal du langage d'un côté, et par une grammaire logique du langage naturel de l'autre. Les règles du premier sont supposées exactes, complètes, et interprétables indépendamment de tout contexte ; elles codifient l'intelligibilité et fournissent une complète détermination du sens. Les règles du second doivent être analysées de façon très différente, comme le montre la critique sans répit que Wittgenstein fait de sa première conception. Dans *Fiches*, il écrit : « Comment pourrions-nous imaginer une liste complète de règles pour l'usage d'un mot ? Que voulons-nous dire par liste complète de règles pour l'usage d'une pièce du jeu d'échecs ? Ne pourrions-nous pas toujours imaginer des cas ambigus, dans lesquels la liste normale des règles ne décide rien ? Pensez par exemple à une question telle que : « comment déterminer qui a joué en dernier ? » si on doute de la fiabilité de la mémoire des joueurs.

« La régulation du trafic dans les rues autorise et interdit certaines actions de la part des conducteurs et des piétons ; mais elle ne cherche pas à guider la totalité de leurs mouvements par des prescriptions. Et il n'y aurait aucun sens à parler d'un ordonnancement « idéal » du trafic qui ferait cela ; en effet nous ne saurions comment imaginer cet idéal. Si quelqu'un veut rendre la régulation du trafic plus stricte sur un point ou sur un autre, *cela ne veut pas dire qu'il veut se rapprocher d'un tel idéal* » (Wittgenstein, 1971, § 440, souligné par l'auteur).

Liant clairement les standards de la « complétude » aux buts et aux contextes de la pratique, Wittgenstein en fait de même ailleurs pour l'« exactitude » : « "Inexact" exprime proprement un blâme, "exact" un éloge. Et cela signifie bien : l'inexact n'atteint pas aussi parfaitement son but que le plus exact. *Ainsi le point-clé ici est-il ce que nous appelons "le but"*. Est-ce inexact, si je n'indique pas à un mètre près l'écart du soleil par rapport à nous ? Ni au menuisier la largeur d'une table à 0,001 mm près ? » (Wittgenstein, 1961b, § 88, souligné par l'auteur).

Dans ses différentes remarques contre la recherche fallacieuse d'une « essence » des formes d'expression ou des concepts, Wittgenstein développe sa fameuse analogie de la « ressemblance de famille ». Elle lui sert à analyser les concepts, de telle sorte qu'ils ne soient plus soumis à l'exigence codificatrice d'une spécification en termes de conditions « nécessaires et suffisantes » pour leur application (*ibid.*, § 65-85). De cette façon, il sape le désir obsédant des logiciens de caractériser l'« essence » du langage et de la pensée, où l'« essence » est analysée indépendamment des standards réels applicables et appliqués aux domaines pratiques d'usage du langage. Une telle « sublimation » générale de la logique passe pour une affirmation illusoire quand elle est avancée comme une prétention à révéler une « structure essentielle » décontextualisée, mais néanmoins unitaire et fondamentale, du langage. De plus, cette soi-disant « essence » est alors projetée en retour dans le monde comme son essence, sa localisation y étant radicalement problématique. Elle

est analysée comme « quelque chose qui se tient sous la surface » (*ibid.*, § 92) de l'usage effectif et des contextes réels d'usage, et le lieu favori pour l'accueillir est l'esprit. C'est à partir de là que Wittgenstein développe ses remarques sur la psychologie philosophique, et qu'il élucide sans relâche les mêmes concepts : « signifier », « comprendre », « penser », « imaginer », « se souvenir », « appliquer un mot », « suivre une règle », « faire de l'introspection », etc. Beaucoup de ces remarques font partie de sa tentative de contrecarrer notre propension à « penser que celui qui prononce une phrase dans le sens où il *l'entend* et la *comprend* fait de la sorte un calcul d'après des règles déterminées » (*ibid.* § 81). Comme le note Wittgenstein, « tout ceci ne peut apparaître sous son vrai jour qu'à partir du moment où l'on a davantage clarifié les concepts de la compréhension, de l'intention et de la pensée » (*ibid.* § 81). Ce n'est pas un calcul caché de « règles » déterminées qui nous permet de parler ensemble et de nous comprendre dans nos échanges sociaux pratiques, mais plutôt notre communauté de jugement : « Pour qu'il y ait compréhension au moyen du langage, il doit y avoir une conformité non seulement de définitions mais aussi (si étrange que cela puisse paraître) de jugement. *Ceci semble abolir la logique, mais il n'en est rien.* C'est une chose de décrire des méthodes de mensuration, c'en est une autre d'obtenir et d'établir des résultats de mensuration. Mais ce que nous nommons « mensuration » est en partie déterminé par une certaine constante dans les résultats de mensurations » (*ibid.*, § 242, souligné par l'auteur).

La logique a sa place en tant que domaine *d'élucidation* des méthodes de raisonnement, mais elle ne décrit aucune structure « sous-jacente » ou « mentale », ni aucun mécanisme ou « grammaire » qui rend l'intelligibilité possible. *Celle-ci* est rendue possible par le fait que nous faisons simplement des jugements communs et que nous partageons suffisamment une forme de vie caractérisée par des formes communes d'éducation et des réactions à l'apprentissage.

E. Husserl a, lui aussi, développé un concept de « grammaire logique » (Husserl, 1961), quoique avec une orientation différente. En particulier, il a cherché à analyser notre compréhension des expressions linguistiques comme des « expériences » ou des « actes particuliers », une erreur que Wittgenstein n'a pas commise dans sa critique générale des conceptions cartésiennes de notre usage psychologique du langage. En soulignant le rôle de la conduite publique et des circonstances comme critères pour distinguer entre « penser que » et comprendre « réellement » une expression, et en soulignant que les concepts d'« expérience » étaient utilisés tout à fait différemment dans les aveux et dans les *attributions* de « compréhension », de « savoir » et de « capacité de », etc., Wittgenstein a réussi à éviter de faire quelque concession que ce soit aux histoires mentalistes dans lesquelles « comprendre » est vu comme une opération de l'esprit (Baker et Hacker, 1980, chap. 6 ; 1984, chap. 9). Pour Wittgenstein, par opposition à Husserl et à Chomsky, « comprendre » est analysé comme un prédicat de capacité personnelle plutôt que comme un verbe d'action « mentale » (Wittgenstein, 1961b, § 138-155). Cependant, Husserl rejoint Wittgenstein lorsqu'il développe l'analogie entre *praxis* linguistique et jeux dans les termes suivants :

« Dans le jeu d'échecs, on ne considère pas les pièces de l'échiquier comme étant tels objets en ivoire ou en bois, etc., ayant telle ou telle couleur. Ce qui les constitue au point de vue phénoménal et physique est tout à fait différent et peut



varier *ad libitum*. C'est, au contraire, en vertu des règles du jeu qui leur donnent leur signification de jeu déterminé qu'elles deviennent des pièces d'échec, c'est-à-dire des marques dans le jeu en question » (Husserl, 1961, vol. 2, p.79).

En dépit de grandes différences, pour les deux philosophes, c'est dans le monde de la vie (*Lebenswelt*), ou dans le domaine des affaires sociales ordinaires, pratiques, que les règles pour l'usage des symboles linguistiques, des signes et des concepts peuvent être révélées en acte. Mais ils concevaient différemment la méthode appropriée à une logique visant à élucider les structures de la *praxis* conceptuelle. Pour Husserl, il s'agissait de procéder par suspension du jugement sur l'existence des choses (« *epochê* »), par libre variation de l'imagination, par recherche des essences (« réduction eidétique »), tandis que pour Wittgenstein il s'agissait d'« examiner attentivement les usages réels », de trouver des « représentations elucidantes », de rechercher des liens entre usages et contextes d'usage. La pensée de Husserl a conservé trop de résidus cartésiens pour qu'il puisse en venir à une socio-logique de la *praxis*, tandis que l'anti-cartésianisme radical de Wittgenstein, aussi bien en philosophie de la psychologie qu'en épistémologie, lui a permis de développer plus complètement une conception proto-sociologique de l'analyse logique du langage.

Après la seconde guerre mondiale se développa en Angleterre ce qu'on peut appeler une sensibilité post-wittgensteinienne dans les recherches de J. L. Austin, de G. Ryle et d'autres. Austin, en particulier, développa les implications d'une plus grande liaison du langage et de la conduite sociale pratique, dans son concept célèbre d'« acte illocutionnaire » ou de « speech act », et Ryle proposa une distinction fondamentale, toujours utile, entre logique formelle (symbolique, mathématique) et ce qu'il appela une logique « informelle », qui, pour lui, avait une priorité analytique sur la première (...).

Cependant les logiciens, qui ne s'intéressent qu'aux propositions, aux prédicats et aux connecteurs logiques, ou éventuellement aux phrases et à leurs structures syntaxiques, ont contesté que des propriétés logiques (d'inférence, de présupposition ou d'implication) puissent être déterminées pour d'autres phénomènes ; ils ont même contesté que de nouvelles formes de relations ordonnées, conventionnalisées, entre *énoncés, activités et contextes* d'énonciation ou d'activité puissent constituer des relations *logiques*. Ils ont été portés à maintenir l'idée qu'« une proposition » avait les propriétés logiques qu'elle avait en vertu de sa *structure*, indépendamment de son *application*, cette dernière étant rejetée dans la poubelle intellectuelle de la pragmatique, un domaine considéré comme intrinsèquement désordonné. Parler d'une logique du langage susceptible de couvrir des phénomènes supposés être aussi désorganisés que l'« usage », l'« application », la « parole » (par opposition à la langue) était considéré comme faire un usage abusif du concept même de « logique ». Cependant, c'était exactement ce que Wittgenstein se proposait de faire, comme le remarque Dilman dans son traitement wittgensteinien du travail de Quine sur la nécessité logique : « L'idée n'est pas que nous ne pouvons pas parler de la structure logique des propositions ou des règles de syntaxe qui gouvernent les inférences logiques, mais que celles-ci sont telles qu'elles apparaissent dans l'emploi des propositions, du langage, au cours des conversations, des discussions, des investigations et des raisonnements dans la trame de nos vies. Elles ne sont pas

quelque chose qui peut être identifié *a priori* et en faisant abstraction de ce que nous faisons réellement avec le langage dans nos vies » (Dilman, 1984, p. 81).

Des propositions que nous considérons comme *nécessaires* (par exemple : « le rouge est une couleur », « une promesse oblige celui qui a promis », « aucun célibataire, qui est un être humain, n'est marié », etc.) ne sont pas considérées ainsi uniquement en raison d'une quelconque nature *intrinsèque* (du fait, par exemple, que leur immunité absolue à toute falsification serait garantie de manière transcendante), mais plutôt comme « des règles de nos jeux de langage. Elles sont des formulations de pratiques langagières instituées, et ce sont ces pratiques qui donnent sens à nos mots » (Dilman, 1984, p. 95).

Si la logique a ainsi pris un vrai tournant linguistique, et, par là, a commencé à redécouvrir son ancrage ancien dans la *praxis*, il lui restait cependant à réaliser un vrai tournant sociologique. Après Wittgenstein, Austin, Ryle et d'autres, le qualificatif « informel » a pu être accolé à la logique au même titre que le qualificatif « formel ». Cette transformation devait se poursuivre et s'approfondir à partir de l'analyse du monde social, qui est intersubjectif, communicatif et essentiellement pratique.

Peter Winch a peut-être été le principal artisan du renouvellement de la relation entre logique et sociologie. Il a cherché à montrer en quoi les relations logiques et propositionnelles sont fondées dans la sphère des relations sociales. Dans son livre renommé, bien que souvent mal interprété, *The Idea of a social science, and its relations to philosophy* (1958), Winch s'est appuyé sur les derniers écrits de Wittgenstein pour développer l'argument que les actions sociales et les relations sociales peuvent être étudiées comme des relations logiques entre les concepts, puisque les règles et les critères qui gouvernent l'usage des concepts de la conduite humaine et du comportement social sont les règles qui garantissent leur intelligibilité et leur sens. Winch prétendait que « l'analogie entre les relations sociales et les relations logiques entre propositions paraîtra moins étrange une fois qu'on aura vu que les relations logiques entre propositions dépendent elles-mêmes des relations sociales entre les hommes » (*ibid.*, p. 126).

L'analyse des conduites sociales est, pour une bonne part, l'élucidation de la « grammaire » de leurs concepts. En effet, puisque « les façons de penser incarnées dans les institutions gouvernent la manière dont les membres des sociétés étudiées par les chercheurs en sciences sociales se conduisent » et que ces façons de penser sont rendues possibles par les concepts et leurs « grammaires » (les « institutions » que vise Winch incluent les langages naturels), les actions sont l'expression des concepts et gouvernées par des règles. C'est pourquoi Winch proposait de « dissoudre » la sociologie dans une analyse conceptuelle et grammaticale à la Wittgenstein, ce qui permettrait de régler le problème de la compréhension dans la sociologie interprétative.

C'est peut-être en raison de la menace que son argument faisait peser sur le projet d'une sociologie « autonome », poursuivi depuis Durkheim, et de la contestation de la possibilité d'une forme d'enquête « vraiment » nomologique sur les phénomènes sociaux, que Winch s'est mis à dos beaucoup de sociologues. C'est à tort qu'il a aussi été classé comme un « relativiste radical », ayant renié la notion de « vérité absolue » au profit de l'idée d'une « vérité relative à un jeu de langage » – comme s'il ne pouvait pas y avoir de « vérité absolue » à l'intérieur d'un jeu de



langage, mais uniquement, *mirabile dictu*, hors de tout jeu de langage ! Un contresens similaire a été fait sur la proposition de Wittgenstein que « la nécessité logique » est liée à des jeux de langage et à leurs règles, qui sont essentiellement contingentes. Certains en ont conclu que Wittgenstein avait « relativisé » à tort le concept de « nécessité », le privant ainsi de son autorité « transcendantale ». Pourtant, pour Wittgenstein comme pour Winch, les critères de la vérité, de la nécessité et de la certitude dépendent *essentiellement* d'un jeu de langage et d'un but, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'existent pas, qu'ils sont arbitraires ou que la variabilité du sens n'est *pas contrainte* (...).

3. LA LOGIQUE INFORMELLE EN SOCIOLOGIE

C'est dans l'ethnométhodologie, qui s'est développée indépendamment de l'apport de Winch, qu'a commencé à être reconnu l'intérêt qu'il pouvait y avoir à appliquer les conceptions néo-wittgensteiniennes et phénoménologiques de l'analyse logique à l'étude des conduites sociales, de l'action et de l'interaction dans le monde social réel. Par exemple Garfinkel a tiré un de ses principaux concepts, celui d'« expression indexicale », du travail du logicien Y. Bar-Hillel (Bar-Hillel, 1965, 1970 ; Garfinkel, 1967). Il signale aussi qu'il a été précédé dans sa réflexion sur l'indexicalité par Husserl, Russell et Goodman. Bien qu'il y ait peu de références explicites à Wittgenstein dans ses premiers écrits, l'influence de ce dernier ne fait pas de doute. Garfinkel commence par observer que, lorsque les logiciens et les linguistes rencontrent des « expressions indexicales » – des locutions dont le sens, la référence ou la valeur de vérité varie contextuellement –, ils remédient de différentes façons à leur dépendance contextuelle de telle sorte qu'ils puissent les soumettre à une analyse formelle. Ou alors ils postulent des types-idéaux au regard desquels les expressions indexicales réelles fonctionnent comme « tokens », comme « exemples ». Ils tiennent aussi le contexte pour constant, ce qui les amène à privilégier un contexte possible, habituellement non défini, par rapport à d'autres : « Les structures sont alors analysées comme propriétés des idéaux, et les résultats sont attribués aux expressions réelles comme étant leurs propriétés, bien qu'avec force protestations de “modestie scientifique indispensable” » (Garfinkel et Sacks, 1970, p. 339).

Par exemple, en linguistique théorique, la phrase des grammairiens est analysée en termes de conditions nécessaires de la théorie grammaticale, mais les résultats sont ensuite tacitement attribués aux *énoncés* réels comme faisant partie des méthodes de leur production ou de leur engendrement (Coulter, 1973 ; Baker et Hacker, 1984, *passim*). De même, les arguments et les propositions tels que les logiciens les envisagent sont rarement insérés d'une manière explicite dans un contexte discursif, de telle sorte qu'il se peut que leurs propriétés logiques entretiennent une relation ignorée avec des processus *réels identifiables* d'inférence, d'implication, de détection de présuppositions ou de spécification d'une force illocutionnaire. Les « indexicaux » posent des problèmes insolubles aux logiciens formels et aux linguistes qui travaillent dans la tradition de la codification logique. Garfinkel relève que « le projet de distinguer expressions objectives et expressions indexicales et de substituer les premières aux secondes n'a jamais été réalisé » (Garfinkel, 1967, p. 4). Après tout, même une « phrase éternelle » à la Quine (telle que « la glace fond dans l'eau ») exige encore un contexte *quelconque* (occasion,



critères que se donne un logicien du sens pleinement rationnel : celui de la « complétude de l'expression », par opposition à l'ellipse, à l'usage rhétorique de l'« enthymème ». Considérez l'exemple suivant, donné par Bittner : « Quand on entend une personne crier « police », on comprend qu'elle appelle un policier quelconque ; mais quand on entend un enfant crier « maman », on comprend qu'il appelle *sa* mère. Par contre si l'enfant, pour rendre explicite qu'il appelait sa mère, avait crié « ma mère », on aurait sans doute compris que son appel impliquait une urgence quelconque concernant un de ses parents plutôt que lui-même. C'est pourquoi, *il semblerait que pour faire savoir, dans un contexte de communication, ce que nous voulons dire, nous devons nous abstenir de l'exprimer complètement, sous peine qu'on nous comprenne comme voulant dire quelque chose d'autre* » (Bittner, 1977, p. 6, souligné par l'auteur).

Cet exemple illustre bien aussi pourquoi les formulations ne peuvent pas remédier aux traits indexicaux des expressions : « ma mère » peut être une « formulation logique » de l'objet désiré par l'enfant – de ce que l'enfant voulait dire – mais exprimé en ces termes, l'expression pourrait être radicalement trompeuse en contexte. Son explicitation aboutirait à un malentendu plutôt qu'à une clarification.

Revenons au problème de la valeur de vérité et de son attribution, et considérons la façon dont le passage de propositions décontextualisées à des actes de langage insérés dans un contexte affecte l'analyse logique des conditions de vérité. Dans le raisonnement classique, c'est aux propositions que s'applique la distinction vrai/faux, c'est-à-dire aux assertions, aux affirmations, aux énoncés constatifs, etc., qui peuvent être évalués selon cette distinction, pour autant qu'ils ont la propriété d'« avoir un contenu propositionnel doté de sens ». Cependant, dès qu'on examine d'autres actes illocutionnaires, il devient évident que les conditions sous lesquelles une telle distinction est *pertinente* englobent des considérations qui excèdent la prise en compte du « contenu propositionnel ». Sacks disait : « Supposons que face à un énoncé, la distinction pertinente soit d'établir si celui-ci est sérieux ou s'il s'agit d'une plaisanterie. Alors la pertinence de la distinction vrai/faux pour cet énoncé dépend de l'établissement de son caractère sérieux. S'il est destiné à être une plaisanterie, l'opposition vrai/faux n'a aucune pertinence dans son traitement » (Sacks, 1975, p. 61).

Déterminer la vérité ou l'intelligibilité d'un énoncé dépend de *l'action* qu'on peut lui attribuer dans le contexte de son usage. À partir de ces observations, il devient clair qu'il faut définir davantage, d'un point de vue analytique, le terme « contexte » ; c'est la condition pour qu'une analyse formelle des données praxéologiques de la communication soit possible. Sacks fut un des premiers à relever que, parmi l'ensemble des aspects du « contexte » qui peuvent être pertinents, la *place séquentielle* était essentielle, et qu'elle constituait une contrainte de premier ordre pour toute considération de pertinence en matière d'intelligibilité d'un énoncé, de détermination de sa force illocutionnaire ou de son évaluation en termes de vrai/faux. Il écrivait : « La pertinence séquentielle peut impliquer des types d'action que les énoncés peuvent accomplir. Dans le cas d'actions telles que *se plaindre* ou *s'excuser*, un des types d'énoncé qui suivent directement la plainte ou l'excuse est un énoncé qui propose sa vérité ou sa fausseté. De telles expressions paraissent impliquer l'efficacité de la *plainte* ou de l'*excuse* proférées. Étant donné une



Quand on s'intéresse aux propriétés logiques des pratiques communicatives séquentiellement organisées, on s'intéresse automatiquement aux *contraintes séquentielles sur les possibilités d'inférence* aussi bien que sur la force illocutoire, sur le « sens et la référence », ou sur l'attribution de valeurs de vérité (...). Pour illustrer ces contraintes on peut prendre l'exemple des pré-séquences. Soit la séquence conversationnelle suivante :

- Pré-invitation : 1. A : que fais-tu ce soir ?
 Sollicitation : 2. B : rien
 Invitation : 3. A : que dirais-tu d'aller voir un film ?
 Acceptation : 4. B : D'accord, allons-y.

Bien que le premier tour de parole puisse être compris comme une simple question, un auditeur peut inférer qu'il se peut bien qu'il s'agisse d'un ballon d'essai précédant une invitation. Il s'agit d'une forme conventionnelle de question conçue pour être traitée comme telle par un auditeur dans cette communauté particulière de communication. On ne peut pas affirmer du second locuteur qu'en répondant « rien », il a voulu dire qu'il comptait rester dans un état d'immobilité complète. Il fait plutôt l'inférence, en comprenant la question d'ouverture qui lui est posée comme un prélude à une éventuelle invitation à venir, que le locuteur s'enquiert de sa disponibilité *éventuelle* pour une invitation ou, tout au moins, qu'il se prépare à prendre en considération une action quelconque susceptible de lui être proposée. Le caractère approprié de la formulation de l'invitation au tour 3 dépend d'une telle inférence. Notons cependant que la possibilité de comprendre le tour 3 comme une *invitation* ou comme une proposition d'action *conjointe*, plutôt que comme une *suggestion* concernant ce que B devrait faire lui-même, peut dépendre de l'ensemble des inférences effectuées précédemment dans l'interaction. La réponse de B – une acceptation à l'endroit approprié pour ce genre de réponse, adjacent à l'invitation telle qu'elle est comprise – manifeste qu'il a inféré qu'une action conjointe était proposée et qu'elle incluait celui qui avait formulé l'invitation. Il est évident que de telles opérations d'inférence peuvent être *contredites*. Un certain nombre de plaisanteries cruelles reposent sur la transformation d'un tel système conventionnalisé d'options inférentielles dans un cinquième tour, par exemple : « Moi ? Oh, je suis trop occupé. Je voulais juste voir si tu travaillais ou si aller au cinéma t'intéressait. Ça te ferait du bien d'y aller ». Mais la nature même de la plaisanterie repose sur l'exploitation des options inférentielles contrôlées séquentiellement, qui viennent d'être esquissées.

Il est désormais possible de formaliser des choses telles que l'organisation séquentielle des actions illocutoires, les options d'inférence, les contraintes d'attribution de présuppositions, les ordres de préférence dans l'organisation des tours de parole, les relations entre conduite illocutoire et catégories d'appartenance, la manifestation des orientations des locuteurs et des auditeurs, l'organisation thématique, et bien d'autres aspects. Ce travail constitue une extension réelle de l'analyse de la logique du langage, mais, contrairement à la plupart des entreprises précédentes, elle constitue une contribution à une logique endogène, plutôt qu'exogène, de la conduite linguistique.

4. L'ANALYSE ETHNOMÉTHODOLOGIQUE DE L'ACTION PRATIQUE COMME LOGIQUE ENDOGÈNE

Le projet d'une codification logique peut être mis en contraste avec celui d'une explication logique, et celui d'une logique exogène avec celui d'une logique endogène pour l'action pratique. Il y a plusieurs différences entre ces projets, et on peut trouver dans ce dernier mode d'analyse un certain nombre de traits qui invalident différentes suppositions et principes appartenant au premier mode (...).

Je voudrais examiner une contribution exemplaire de l'ethnométhodologie à l'étude de la logique endogène de la pratique : la logique de l'affiliation à des catégories d'appartenance (*membership categorisation*) (...). Très tôt l'étude de l'action et du raisonnement pratiques rencontrèrent la question fondamentale de la *catégorisation des personnes*. Sacks défricha l'analyse formelle de la catégorisation des personnes *in vivo*. Il s'abstint d'une approche en termes de sémantique *composentielle*⁴ en faveur d'une analyse interactionnelle. Les schémas existant pour représenter la « sémantique » de la référence aux personnes et de l'attribution aux personnes n'étaient pas en mesure de traiter les multiples propriétés qu'on découvre en examinant les *pratiques réelles, in situ*, dont les composantes et les règles sémantiques ont été abstraites. De plus, le but fondamental de ces schémas formels abstraits était d'établir « des règles pour un usage *correct* » – une entreprise typiquement restreinte, formulée en termes de conditions de vérité, qui a souvent abouti à fixer par décret et à figer des catégories culturelles qui, dans l'usage réel, étaient des concepts ouverts, polymorphes et de « ressemblance de famille ». La « théorie compositionnelle⁵ du sens des expressions », dérivée de Frege et du premier Wittgenstein, se caractérise par une adhésion à une conception lexicographique de la signification et à une conception restrictive de la « règle d'usage ». Sacks relevait que, à eux seuls, les critères de « correction » ne pouvaient pas élucider un « problème » majeur, résolu de façon routinière, à toutes fins pratiques, par les usagers des « catégories pratiques » : étant donné la disponibilité d'un ensemble indéfiniment extensible de catégories potentiellement correctes dans n'importe quelle situation de catégorisation, comment des critères de « correction » pourraient-ils à eux seuls éclairer la logique des catégorisations *réelles* ? (Sacks, 1966). On doit au moins tenir compte d'une distinction entre une catégorisation « potentiellement correcte » et une catégorisation « réellement correcte » des personnes. On n'aura pas mis en évidence les principes d'usage d'une catégorie, ou d'une série de catégories, parce qu'on aura montré qu'elle peut être attribuée, en un sens quelconque, à quelqu'un de façon formellement (« logiquement », « strictement », etc.) correcte, ou qu'on aura exhibé un critère ou un autre justifiant cette revendication de correction. On peut se référer à vous, on peut vous catégoriser correctement comme « femme », « enseignant », « blanc », « protestant », « républicain », « ancien combattant », « dévoreur de livres », « professionnel », etc., et cependant n'importe quelle sélection de l'une ou l'autre de ces catégories dans une occasion de catégori-

- 4 . L'analyse compositionnelle rend compte des propriétés sémantiques des mots en décomposant leur sens, c'est-à-dire les concepts qu'ils expriment, en une pluralité de traits conceptuels constituant leur définition. Elle a été utilisée en anthropologie cognitive pour décrire la catégorisation des relations de parenté et d'autres phénomènes cognitifs (ndt).
- 5 . Pour celle-ci, à la différence de l'analyse compositionnelle, le sens de la phrase procède de la somme ou de l'agrégation du sens des mots qui la constituent (ndt).



sation ne peut pas être analysée comme une pratique rationnelle, uniquement sur la base de son caractère correct, aussi justifiée soit-elle. Des considérations excédant les conditions canoniques de vérité doivent donc entrer dans l'analyse de la logique de la *praxis* de catégorisation effectivement mise en œuvre et rationnellement réalisable. On peut appeler « justesse » une telle considération additionnelle. Mais en quoi cela peut-il consister ?

Un des aspects de l'analyse qu'a proposée Sacks des critères de « justesse » est la prise en compte, en fonction de celui qui catégorise et de celui qui est catégorisé, de la distribution locale présumée du savoir. Nous rencontrons ici, pour le cas des catégories d'appartenance, une particularisation d'un principe plus général qui informe la conduite de la *praxis* sociale et communicative : le « schéma du destinataire ». En règle générale, la configuration de la conduite communicative doit tenir compte du savoir local présumé ou des croyances de l'interlocuteur. Dans le domaine de la catégorisation des personnes, cela se traduit, lorsqu'on utilise des catégories pour nommer des personnes ou s'y référer, par « une préférence pour les termes qui permettent la reconnaissance plutôt que pour ceux qui ne la permettent pas » (Schegloff et Sacks, 1979). Ainsi, on a un principe général d'intelligibilité : sont utilisées les formes de référence qui maximisent la reconnaissance par l'auditeur de la personne référée (...). Considérons d'abord la « préférence pour les catégories qui permettent la reconnaissance », et prenons le cas des noms propres. Si je vous annonce que je vais voir « Miss Jones » cet après-midi, alors que je sais, et sais que vous savez, que cette personne ainsi catégorisée est votre sœur, et que je sais, et sais que vous savez, qu'habituellement nous l'appelons Sally, il est vraisemblable qu'est en jeu quelque chose de plus qu'une catégorisation routinière. Dans différents contextes, l'usage que je fais du titre suivi du nom de famille risque d'être ambigu, au pire inintelligible. Notez, cependant, que votre sœur Sally a été *correctement* catégorisée : elle est célibataire (Miss) et son nom de famille est bien Jones. Réciproquement, si je vous annonce que je vais rencontrer « Joe » cet après-midi, alors que je sais ou me rends compte que vous ne connaissez personne de ce nom, et que vous ne savez pas que je connais quelqu'un appelé « Joe », dans ce cas, bien que la personne en question ait été *correctement* catégorisée par l'usage du nom « Joe » (il a reçu le nom de « Joe » à la naissance et n'a pas changé de nom depuis), ma catégorisation exigera d'être complétée par d'autres, jusqu'à ce que vous puissiez reconnaître de qui il s'agit, ou jusqu'à ce que le dénommé ait été caractérisé de façon adéquate. Ainsi je peux continuer en disant : « Vous savez, Joe – le concierge – le noir qui habite près de chez Pierre – M. Dubois » – jusqu'à ce que nous trouvions un terrain commun. Notez cependant que les occasions dans lesquelles on échoue à reconnaître la personne évoquée ou à se comprendre constituent une classe ordonnée d'exceptions à une convention très générale pour la catégorisation des personnes : l'usage des formes minimales de référence. En parlant de Joe, « le concierge, le noir, de M. Dubois », en multipliant les catégories dans des circonstances où on peut présumer une connaissance mutuelle de la personne, on s'engage dans quelque chose *d'autre* que la catégorisation routinière ordinaire. Il y a « une préférence pour la minimisation » ou une « convention d'économie » pour la catégorisation des personnes, de telle sorte que « dans toute occasion de catégorisation des gens, il se *peut* que la tâche soit complète dès qu'une seule catégorie a été appliquée à la personne » (Sacks, 1972a, p. 34).

On peut spécifier d'autres aspects de la « justesse » (ou des « règles de pertinence ») en ce qui concerne la catégorisation des personnes. Sacks a rendu compte de l'organisation de l'intelligibilité de certains usages des catégories dans un énoncé, ou dans un échange d'énoncés, en termes de règle d'« uniformité » (*consistency rule*) ou de convention, de « co-sélection d'un dispositif ». Pour apprécier la force de ce principe, nous devons d'abord introduire les concepts de Sacks : celui de collection de catégories dans un dispositif, celui de « dispositif de catégorisation » (*membership categorisation device*) (Sacks, 1972a). Des catégories telles que « père », « mère », « fils », « oncle », « grand-mère » appartiennent à un groupement naturellement reconnu de catégories, qu'on peut nommer un dispositif (*device*). Dans ce cas, le dispositif est celui de la « famille ». De façon similaire, des catégories telles que celles de « docteur », « enseignant », « juriste », « professeur » appartiennent au dispositif « métier », certaines d'entre elles appartenant aussi au dispositif « professions ». Des catégories telles que « catholique », « pentecôtiste », « musulman », « juif » appartiennent au dispositif « religion ». Des catégories telles que « démocrate », « socialiste », « libéral » vont ensemble comme composants d'un dispositif tel que « affiliations politiques », et ainsi de suite. Cependant, certaines catégories d'un dispositif peuvent se retrouver dans un autre. Par exemple, « anglais », « français », « chinois » peuvent appartenir au dispositif « nationalités », mais aussi au dispositif « langues naturelles », « protestant » et « catholique » peuvent appartenir au dispositif « religion » ou « croyances religieuses », et aussi au dispositif « églises ». Soit donc les catégories d'appartenance impliquant un premier usage dans une catégorie suivi d'un second usage : Sacks leur applique une règle d'« uniformité ». Il affirme : « Si deux ou plusieurs catégories sont utilisées pour caractériser deux membres, ou plus, d'une population donnée, et que ces catégories peuvent être comprises comme relevant d'une même collection, alors : comprenez-les de cette façon » (Sacks, 1972b, p. 333). De cette façon nous pouvons représenter la logique mise en œuvre dans la compréhension routinière (et la non-compréhension), qui s'appuie sur la compréhension de l'usage des catégories. « Lui il est vraiment de droite, mais elle, elle est toujours SWP⁶ » : que l'auditeur ait déjà entendu le terme SWP ou pas, cet énoncé peut être compris comme faisant référence aux convictions politiques des deux personnes catégorisées en ces termes. Naturellement une compréhension étayée sur une telle logique peut s'exposer à des erreurs : des inférences telles que celles-là peuvent être contredites. Néanmoins, la compréhension immédiate peut se reporter à une prise en compte spontanée des relations entre catégories d'appartenance. Si j'introduis quelqu'un auprès d'un ami en le présentant comme « juriste », cette catégorisation peut donner à mon ami l'opportunité de se catégoriser lui-même en termes de métier ou de profession, alors qu'une identification en termes de nationalité ou de lieu de résidence (« je suis vietnamien » ou « je viens de Denver, dans le Colorado ») trahira un malentendu ou un manque délibéré de compréhension. Parfois, les personnes peuvent réussir à se représenter à quel dispositif appartient une forme de référence qui leur est inconnue, rien qu'à voir comment elle est juxtaposée à une catégorie connue. Par exemple, une personne s'adresse à quelqu'un et lui fait remarquer qu'il a été pendant plusieurs années un adepte de la « renaissance chrétienne » ; l'interlocuteur rétorque qu'il est maintenant un « zoroastrien

6 . SWP : Socialist Worker's Party



convaincu » ; la première lance, sans faire précéder sa question d'une demande de clarification : « Et où avez-vous épousé cette religion ? », bien qu'il apparaisse à travers la conversation qu'elle n'a jamais entendu ce terme auparavant. Sacks mentionne un exemple prototypique dans lequel l'inclination à comprendre les identifications catégorielles comme appartenant à un seul dispositif unifiant aboutissait à un manque de compréhension ou à une compréhension de travers. Un locuteur racontait ce qu'il avait fait pendant ses vacances ; il rapporta qu'il avait été écouter « Pete Seeger, Joan Baez et Wayne Morse ». Son interlocuteur, ne connaissant pas l'identité de Wayne Morse (un ancien sénateur US), a compris la liste comme un groupe de chanteurs de variétés ou d'acteurs, simplement du seul fait qu'il pouvait rassembler tous les membres de la liste sous le dispositif de catégorisation impliqué dans les premiers noms de la liste (Sacks, 1992).

En plus de ces principes d'ordre procédural, Sacks a défini plusieurs autres propriétés de la catégorisation. Deux d'entre elles – l'« adéquation inférentielle » et la « pertinence programmatique » – concernent plus spécifiquement un sous-ensemble des dispositifs de catégorisation, ceux où interviennent des « paires relationnelles standardisées ». Dans ce sous-ensemble, les collections de catégories mises logiquement en relation n'ont que *deux* catégories chacune, par opposition aux collections qui comportent plusieurs catégories et qui constituent l'essentiel des dispositifs de catégorisation. Dans ce type de paire relationnelle on trouve des couplages tels que : « ami-ami », « voisin-voisin », « parent-enfant », « mari-femme », « fiancé-fiancée », « étranger-étranger », etc. Ces paires sont standardisées au sens suivant :

« (1) Si un membre X connaît sa propre position dans la paire par rapport à un membre Y, alors X connaît aussi la position de Y par rapport à lui-même. X sait aussi que si Y connaît sa position par rapport à lui-même, X, alors il connaît aussi la position de X par rapport à lui-même, Y.

« (2) Si un membre Z (ni X ni Y) sait quelle position X considère occuper par rapport à Y, alors Z connaît aussi ce qu'X considère comme la position de Y par rapport à lui. Z sait aussi que X considère que si Y sait que X se situe par rapport à Y dans la position que X suppose, alors Y considère qu'il occupe par rapport à X la position que X suppose. Z sait aussi que la réciproque est vraie pour Y. Z sait en outre, comme X et Y, quels sont les droits et les obligations qui prévalent entre X et Y, étant donné cette convergence dans la détermination de leurs positions respectives dans la paire » (Sacks, 1972a, p. 370).

Le fait de saisir simplement une relation de paire peut être « inférentiellement adéquat », pour toutes sortes de visées pratiques, lorsqu'il s'agit d'attribuer des exigences morales et des droits à ceux qui relèvent d'une catégorie, ou encore adéquat lorsqu'il s'agit d'attribuer d'autres propriétés. Nous considérerons plus loin d'autres possibilités inférentielles de la catégorisation. La notion de « pertinence programmatique », en tant que propriété de l'usage des paires relationnelles standardisées, fait référence à la disponibilité enthymématique d'une partie de la paire étant donné l'autre, et à l'absence éventuelle d'occupant pour l'autre partie comme un problème dont les personnes peuvent avoir à rendre compte. Si on a par exemple « enfant », on projette comme autre segment de la paire « parents » ; mais il se peut qu'il manque des occupants pour cette position et que cela apparaisse comme une

absence remarquable, que ce soit à travers une thématization explicite ou une pré-supposition tacite.

Au cours d'une discussion sur les conditions de vérité propres à la conversation, Sacks (1975) développe un traitement intéressant d'un concept complexe « tout le monde », dans lequel « tout » fonctionne de façon tout à fait différente que lorsqu'il a le statut de quantificateur universel dans la logique des prédicats. Sacks observe qu'il y a certaines occasions où « tout le monde » opère de façon agrégative : il excède alors les catégories et les personnes, sans pour autant exiger un grand nombre de catégories ou de personnes. Par exemple, une publicité énonce : « Quelque chose pour tout le monde : ceci pour papa, cela pour maman, autre chose pour le frère, autre chose encore pour la sœur ». On comprend tout à fait dans ce cas que l'extension de « tout le monde » se limite ici à la famille. De plus, Sacks propose que « tout le monde » peut opérer de façon programmatique dans des circonstances où une compréhension en termes d'addition pourrait engendrer un paradoxe. Ainsi par exemple, si quelqu'un dit, en se plaignant, quelque chose comme : « Tout le monde y va : pourquoi pas moi ? », on peut comprendre qu'il est intéressé à *faire en sorte* qu'il soit inclus dans « tout le monde », et non pas qu'il a énoncé quelque chose de contradictoire.

Dans sa présentation de l'appareil logique esquissé par Sacks pour les catégories relevant de paires relationnelles, Jayyusi (1984, p.124-127) avance une variante ordonnée des paires relationnelles standardisées, qu'elle appelle « paires relationnelles asymétriques ». Relevant que les gens lient des catégories telles que « docteur » à « patient », « enseignant » à « étudiant », « juge » à « accusé », et « policier » à une catégorie ou une autre de « contrevenant », Jayyusi considère que de telles paires manifestent, dans les usages routiniers mis en œuvre dans la construction d'*accounts* (comptes rendus), la possession de « droits et/ou de savoirs asymétriques ». Alors que selon le principe simple d'inclusion d'un élément dans un ensemble, il est possible que le patient d'un docteur soit aussi docteur, qu'un étudiant soit lui-même enseignant, qu'un voleur soit policier, et qu'un juge puisse comparaître comme accusé devant un tribunal, quand une telle possibilité se présente dans la pratique, on peut s'attendre à que cela donne lieu à une explication spéciale ou à une clause contextuelle, compte tenu que, conventionnellement, on comprend ces paires en termes *exclusifs* (l'un ou l'autre). Dans les paires relationnelles asymétriques (docteur, juge, policier) conventionnellement on ne considère pas que ceux qui occupent la position définie par le premier terme de la paire puissent aussi occuper le position définie par le second terme. On trouve souvent dans les conversations ordinaires, comme dans les reportages des médias, de telles catégorisations asymétriques : « armée »/« population » ; « gouvernement »/« population », etc. Dans ces cas, une sémantique formelle reconnaîtrait d'abord que les armées et les gouvernements sont eux-mêmes composés d'éléments de la population. Pourtant on comprend tout à fait qu'une armée se heurte au peuple dans une même nation sans avoir à considérer qu'elle se combat elle-même. Ou encore qu'un gouvernement opprime le peuple, sans pour autant avoir à considérer qu'il subit lui-même l'oppression qu'il exerce. Cela est dû à nos façons conventionnellement exclusives de nous orienter en fonction de telles catégories, bien que du point de vue d'une sémantique componentielle elles soient réellement identiques. Jayyusi



analyse l'interrogatoire suivant, extrait du tribunal Scarman au sujet des troubles civils en Irlande du Nord :

Q : « Diriez-vous, père Mulvey, qu'il y a des gens, qu'ils s'appellent défenseurs des droits civils, révolutionnaires ou anarchistes, qui ont délibérément incité les gens de Bogside à entrer en conflit avec la police ces douze derniers mois? » (Jayyusi, 1984, p. 124).

Bien que l'on puisse considérer que « la police » fait aussi partie des gens du Bogside, et même considérer que les personnes catégorisées comme responsables de l'activation du conflit font elles-mêmes partie des gens de Bogside, la compréhension naturelle est une compréhension qui les en exclut. « La police » et « les gens » forment une paire relationnelle asymétrique.

Il convient ici de prendre en considération le concept saksien d'« activités liées à une catégorie » (Sacks, 1972b). Ici aussi Sacks part du constat que l'on peut attribuer correctement plusieurs catégories à des personnes ; il soutient que, dans la pratique, du fait de la socialisation ainsi que de notre perception et de notre compréhension, nous pouvons mobiliser les catégories pertinentes en raison (du moins pour une part) des liens conventionnels ou de la liaison entre des activités (ou des catégories d'activité) et des catégories d'appartenance. Ainsi, par exemple, quand nous assistons à une scène dans laquelle quelqu'un pleure, et que cet individu ne peut pas être considéré comme un adulte, alors, bien que, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'un « bébé », il pourrait aussi être catégorisé comme garçon ou fille, je ne verrai pas, considérant la scène, et supposerai que vous non plus ne verrez pas « un garçon pleurer », dès lors que je pourrai voir « un bébé pleurer » (Sacks, 1972b, p. 338). À partir de telles observations, Sacks formule une maxime du spectateur ou une « règle de pertinence » pour la catégorisation :

« Si quelqu'un est témoin d'une activité liée à une catégorie, alors, si on peut voir qu'elle est faite par un membre de la catégorie à laquelle l'activité est liée, voyez-la, vous-même, de cette façon. La maxime du spectateur est une autre règle de pertinence, en cela qu'elle propose que pour quelqu'un qui observe une activité liée à une catégorie, la catégorie à laquelle l'activité est liée a une pertinence spéciale pour identifier celui qui l'accomplit » (Sacks, 1972b, p. 337).

L'activité « pleurer » est ainsi liée à « bébé », même si le « bébé » peut être correctement décrit comme « garçon », « noir », « juif », « fils » ou par une variété d'autres catégories. De plus, un adulte qui pleure peut être catégorisé comme un « bébé », et un « bébé » qui ne pleure plus comme le font les bébés peut être catégorisé comme un « grand garçon », une « grande fille », etc. Pareillement, c'est la police qui arrête, non les « protestants », « les anciens combattants » ou les « démocrates », même si n'importe quel officier de police peut aussi être affilié à l'une ou l'autre de ces catégories d'appartenance ou à toutes. On peut multiplier les exemples : les enseignants et les professeurs enseignent, les électeurs votent, les juges condamnent, les docteurs, les médecins et les psychiatres font des diagnostics, les employeurs licencient, etc. Dans tous ces cas, les activités et les catégories sont conventionnellement liées (bien que ces liens puissent être défaits) à la fois pour l'organisation de notre perception et de notre compréhension, et pour la production d'*accounts*. De plus, une femme qui prend son bébé qui pleure dans les bras, et qui se trouve être la mère du bébé, sera catégorisée ainsi, bien qu'elle puisse aussi être catégorisée comme dessinatrice, écrivain indépendant, fille, membre de la haute



appartenance à cette catégorie. Ce qui rend cela possible, c'est la convention suivante : les personnes décrites en complément d'objet d'un verbe sont décrites dans les termes où elles le sont, non pas parce qu'il se trouve que les catégories de leur description sont vraies, mais parce que ce sont les catégories dans lesquelles les sujets (ici les protestants), dans le récit, les décriraient en relation avec l'activité rapportée. Dans les termes de Quine, attribuer des identités catégorielles dans un contexte opaque (c'est-à-dire comme compléments d'objet de verbes d'attitude propositionnelle ou d'orientation d'action) peut engendrer une compréhension dans laquelle les catégories utilisées peuvent être analysées comme les catégories qu'auraient utilisées, pour identifier ces personnes, les sujets de l'action dans les *accounts* où ils apparaissent comme objets grammaticaux, et pas simplement comme catégories utilisables par n'importe quel observateur/reporter en vertu de leur vérité transparente (...).

CONCLUSION

Je n'ai pas cherché dans cette discussion à détailler chacun des arguments avancés par l'ethnométhodologie sur les propriétés logiques de la catégorisation des personnes, pour ne pas écraser le lecteur sous le détail des transcriptions de conversations, qui habituellement étayaient ces arguments. Tout ce que j'ai voulu faire apparaître, c'est que toutes les approches de l'usage du langage qui existent en logique formelle, en linguistique formelle, depuis le traitement des noms propres et de la référence par Russell jusqu'aux théories causales de la référence actuellement en vogue, en passant par la dichotomie établie par Donnellan entre des usages « référentiels » et des usages « attributifs » des « descriptions définies », se montrent incapables de révéler les principales facettes des activités socialement situées relevant de la catégorisation des personnes. C'est parce qu'elle néglige l'insertion sociale de l'usage du langage que l'approche logique traditionnelle de celui-ci est incapable de représenter de façon adéquate la plupart des possibilités dans l'ordre du raisonnement pratique et de la communication. Sans doute avons-nous encore beaucoup à apprendre de cette conception traditionnelle de l'analyse du langage. Mais nous ne pouvons pas continuer à la suivre sur des points essentiels, si nous voulons avancer dans l'élucidation des règles qui gouvernent l'usage de l'appareil linguistique (...).

Voici plus précisément les principales modifications qu'il conviendrait d'apporter à l'analyse logique du langage pour qu'elle retrouve une relation avec la *praxis* en tant que phénomène de communication sociale :

- étendre l'analyse aux dispositifs d'énonciation et aux tours de parole au lieu de la limiter à la proposition, à l'énoncé ou à la phrase ;
- inclure dans l'analyse les expressions indexicales en tant que composantes de séquences et examiner leurs propriétés et leurs relations logiques, en particulier les inférences auxquelles elles prêtent (*inferential affordances*) ;
- redéfinir le concept d'« acte illocutionnaire » et renoncer à isoler *a priori* des « contenus propositionnels » ; tenir mieux compte de la disponibilité, située socialement, de ce qu'une énonciation réalise *in situ* (...), bref de ses propriétés significatives d'un point de vue interactionnel ;
- développer le concept de logique combinatoire pour les activités illocutionnaires *in situ* ;



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUSTIN, J. L. *Quand dire c'est faire*. Paris, Le Seuil, 1970 (version originale : 1955).
- BAKER, G. P., HACKER, P. M. S., *Wittgensteinl. Understanding and meaning. An analytical commentary on the « Philosophical Investigations »*. Vol. 1, Oxford, Blackwell, 1980.
- BAKER, G. P., HACKER, P. M. S. *Language, sense and non sense*. Oxford, Blackwell, 1984.
- BAR-HILLEL, Y. Indexical expressions. *Mind*, vol. 63, 1954.
- BAR-HILLEL, Y. *Aspects of language*. Jerusalem, Magnes Press, Hebrew University of Jerusalem, 1970.
- BITTNER, E. Must we say what we mean ? In P. F. OSTWALD (ed.). *Communication and social interaction*. New York, Grube and Stratton, 1977.
- COULTER, J. Language and the conceptualization of meaning. *Sociology*, vol. 7, 1973.
- COULTER, J. *The social construction of mind*. London, Mac Millan, 1979.
- COULTER, J. *Rethinking cognitive theory*. New York, St Martin Press, 1983.
- COULTER, J. *Mind in action*. Cambridge, Polity press, 1989.
- COULTER, J. Logic : ethnomethodology and the logic of langage. In BUTTON, G. (ed.). *Ethnomethodology and the human sciences*. Cambridge, Cambridge University Press, 1991. p. 20-50.
- DILMAN, I. *Quine on ontology. Necessity and experience : a philosophical critique*. Albany, Suny Press, 1984.
- GARFINKEL, H. *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1967.
- GARFINKEL, H., SACKS, H. On formal structures of practical actions. In MCKINNEY, J. C., TIRYAKIAN, E. A. (eds). *Theoretical sociology. Perspectives and developments*. New York, Appleton-Century-Crofts, 1970, p. 337-366.
- HUSSERL, E. *Recherches logiques*. 3 vol., Paris, PUF, 1961.
- JAYYUSI, L. *Categorization and the moral order*. London, Routledge and Kegan Paul, 1984.
- KNEALE, W., KNEALE, M. *The development of logic*. Oxford, Oxford University Press, 1962.
- RYLE, G. *La notion d'esprit. Pour une critique des concepts mentaux*. Paris, Payot, 1978 (version originale : 1949).
- SACKS, H.. An initial investigation of the usability of conversational data for doing sociology. In SUDNOW, D. N. (ed.). *Studies in social interaction*, New York, Free Press, 1972a, p. 31-74.
- SACKS, H. On the analysability of stories by children. In GUMPERZ, J. J. and HYMES, D. (eds). *Directions in sociolinguistics : the ethnography of communication*. New York, Holt, Rinehart and Winston, 1972b, p. 329-345.

